

## La sécurité avant tout

**Chères Anoriennes, Chers Anoriens,**

En cette fin d'année, je m'adresse à vous pour vous apporter quelques informations relatives aux différents aménagements ou travaux de sécurité engagés ici ou là ces derniers mois.

Tout d'abord concernant la **voirie communale** je suis très régulièrement sollicité pour des excès de vitesse (ou des vitesses excessives), des incivilités de circulation et de stationnement.

Il faut reconnaître bien évidemment que pour certains, la rue et le trottoir sont devenus leur espace de vie, ignorant le « bien-vivre ensemble » ! On me demande de mettre des ralentisseurs dans presque toutes les rues (mais surtout pas devant chez moi).

Cette année 2018, j'ai proposé au Conseil Municipal de faire l'acquisition de ralentisseurs de type coussins-berlinois (démontage facile). C'est ainsi que Rue du Revin et Rue Saint-Roch, des bandes rugueuses et un ralentisseur ont été installés dans le voisinage immédiat de l'école maternelle Les P'tits Loups. La Ruelle Vitou a également été équipée d'un ralentisseur (ces ralentisseurs sont posés à titre expérimental afin de juger de leur opportunité et de les concrétiser en ralentisseurs fixes). Rue de Milourd, dans la partie haute, ont été installés des panneaux stop à l'intersection avec la Rue du Maka et la Rue Victor Delloue.

**Sur la voirie départementale**, Rue d'Hirson, j'ai pris la décision d'éloigner l'entrée de la Commune au niveau des premières maisons en déplaçant les panneaux et en faisant poser deux ralentisseurs afin de réduire la vitesse et d'avoir une zone 50 km plus importante.

Par ailleurs, nous avons associé les services de la Gendarmerie Nationale afin d'exercer des contrôles réguliers.



« Ecluse » du Pont de la Rue d'Hirson

### Le Pont de la Rue d'Hirson

Toujours au niveau de la sécurité, afin de limiter la vitesse et d'assurer le passage des piétons en toute tranquillité sous le pont de la Rue d'Hirson, nous avons décidé, en partenariat avec le Conseil Départemental de créer une « écluse ». Des feux alternatifs intelligents géreront le cheminement des véhicules avec une priorité pour les sortants. **Sous le pont, un seul passage**, avec l'aménagement d'un trottoir protégé de 1,40 m pour les enfants, les parents, les piétons.

Les travaux ont commencé pour environ 2 mois (sauf intempéries) avec des déviations par les Rues de la Verrerie Blanche et des Romains en sens unique de circulation.

**La Commune d'Anor participera financièrement à hauteur de 63.000 €**, correspondant à 30% de contribution municipale.

Avec cet aménagement pertinent, nous renforçons la sécurité pour l'école D. Vincent, le nouveau quartier de la Verrerie Blanche, pour l'économie de proximité...

Restant à votre écoute.

**Bien sincèrement dévoué.**

**Jean-Luc PERAT,  
Maire d'Anor,  
Président de la C.C.S.A**